

Quel degré de réglementation pour une bonne protection des consommateurs ?

Lucius Dürri

Directeur de l'ASA

La protection des consommateurs aujourd'hui

Réglementation par l'Etat

Informations sur les produits

Devoir d'information

Registre sectoriel

Protection contre les abus

Prescriptions tarifaires

Protection contre l'insolvabilité

Auto-réglementation

Organe de médiation

Label de qualité « Cicero »

Besoins des clients

- Langage compréhensible
- Informations transparentes et comparables
- Liberté de choisir la durée contractuelle

Mais: pas d'augmentation des primes contre un renforcement de la protection

**La protection des consommateurs vue par les clients :
une étude empirique du marché suisse de l'assurance**



Approche de solution

Comblent les lacunes dans le droit des assurances existant



Stabilité des primes



Excès de réglementation

Comblers les lacunes

- Feuille d'information de base
- Transparence sur le point de vente
- Vérification de l'adéquation du produit proposé avec les besoins du client
- Documentation
- Formations initiale et continue des intermédiaires



Le client au cœur des préoccupations

